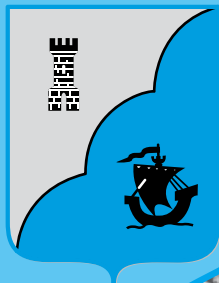


# L'ÉCHO

Juillet 2012



de *Bel Air*



Cimetière communal :  
**Vers une  
meilleure  
gestion**

*Visite des concessions avec le cabinet Elabor.*

**D**epuis le début de l'année nous nous sommes rendus quatre fois au bureau de vote. D'importants changements ont eu lieu dans le monde politique. Comme par le passé, notre municipalité s'adaptera aux nouveaux élu(e)s que par ailleurs je félicite.

Afin de développer notre commune, la commission urbanisme poursuit le transfert des patus afin que chaque habitant concerné puisse jouir d'un espace de vie plus important. Après Barginac où tout le monde a été d'accord sur le découpage proposé par le cabinet Duhem, c'est à La Tour où les habitants ont émis une demande de redistribution qu'aura lieu la prochaine étape, sans perdre de vue le hameau de Labronde où la procédure est en sommeil.

Nous avons aussi entrepris la mise à jour des actes de concessions de notre cimetière afin d'éviter dans le futur des confusions sur certaines tombes en état d'abandon. Il nous fallait savoir si des emplacements appartenant à des générations lointaines voulaient être conservés par les familles ou abandonnés à la mairie. Tout ceci pose bien sûr des problèmes moraux, mais il faut entretenir et restaurer l'espace. De plus, les nouvelles contraintes administratives (création d'un espace pouvant accueillir les cendres des défunts) nous ont amené à prendre cette décision. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie pour vous informer si vous vous croyez concernés.

Depuis 8 années passées à la direction de notre école, Marie-Claire Vedel est nommée à l'école toute proche de Viviers-les-Montagnes. Je tiens personnellement à la remercier pour son investissement et le travail accompli dans notre école. Il n'est pas toujours facile quand on débute de gérer l'école administrativement et professionnellement avec les aléas que cela entraîne. Elle n'a jamais compté le temps durant les soirées qu'elle a passées à l'école pour le bien de nos enfants. Merci pour son dévouement et les relations qu'elle a entretenues avec la commune. Je lui souhaite de la réussite et du bonheur dans ce nouveau poste. Au moment où j'écris ces lignes je ne connais pas le nom de son remplaçant ou remplaçante, qu'il ou qu'elle sache qu'il sera le bienvenu(e) dans notre école. La municipalité continuera à épauler et à aider l'ensemble des enseignants.

Bonnes vacances à toutes et à tous.



**Marc Cousinié**  
Maire de Navès

## Etat civil

### Naissances

Alquier Ethan le 31 mars 2012  
Thouméré Raphaël le 3 mai 2012

### Mariage

Holmière Michel et Camboue Danielle  
le 18 février 2012

### Décès

Piaumier Claude Jacqueline  
le 11 février 2012 (81 ans)  
Bonnet Jean-Marie Laurent  
le 9 juin 2012 (58 ans)

#### Directeur de la publication :

Marc Cousinié

#### Rédacteur en chef :

Brigitte Baux

#### Comité de rédaction :

Commission Culture et Communication

#### Conception et réalisation :

PHOLIO - Laurent Frézouls

#### Imprimerie :

Couleurs d'Autan - 81100 Castres

Ce numéro a été tiré à 300 exemplaires



## ÉLECTIONS

# Les jeunes électeurs reçoivent leur première carte électorale

Comme chaque année, la mairie de Navès a organisé une cérémonie de citoyenneté pour les jeunes inscrits sur les listes électorales. Le samedi 7 avril 2012, Marc Cousinié n'a pas manqué de leur rappeler l'importance d'exercer leur droit de vote, leurs droits mais aussi leurs devoirs et les nouvelles responsabilités que la majorité leur confère. Le livret du citoyen a ensuite été remis à tous ces jeunes électeurs ainsi que leur carte d'électeur qu'ils ont signée l'un après l'autre devant le Maire. Ils auront pu l'utiliser 4 fois cette année, entre les élections présidentielles et législatives.



## Résultats du 1<sup>er</sup> tour élections présidentielles (22 avril 2012)

| Inscrits       | 632  |              |
|----------------|------|--------------|
| Abstentions    | 70   | <b>11,08</b> |
| Votants        | 562  | 88,92        |
| Blancs ou nuls | 7    | 1,11         |
| Exprimés       | 555  | 87,82        |
| Listes         | Voix | %            |
| Joly           | 12   | 2,16         |
| Le Pen         | 103  | 18,56        |
| Sarkozy        | 111  | 20,00        |
| Mélenchon      | 80   | 14,41        |
| Poutou         | 7    | 1,26         |
| Arthaud        | 1    | 0,18         |
| Cheminade      | 0    | 0,00         |
| Bayrou         | 61   | 10,99        |
| Dupont-Aignan  | 13   | 2,34         |
| Hollande       | 167  | 30,09        |

## Résultats du 2<sup>ème</sup> tour élections présidentielles (6 mai 2012)

| Inscrits       | 632  |              |
|----------------|------|--------------|
| Abstentions    | 69   | <b>10,92</b> |
| Votants        | 563  | 89,08        |
| Blancs ou nuls | 39   | 6,17         |
| Exprimés       | 524  | 82,81        |
| Listes         | Voix | %            |
| Hollande (PS)  | 311  | 59,35        |
| Sarkozy (UMP)  | 213  | 40,65        |



### Remerciements de Philippe Folliot

De par un redécoupage des circonscriptions aussi contestable que contesté, je ne suis plus le député de Navès et je le regrette très profondément. Au fil du temps nous avons tissé une relation de confiance dont je veux du fond du coeur vous remercier. Je voudrais tout particulièrement saluer Marc Cousinié, votre maire, et toute sa dynamique équipe municipale avec laquelle cela a été pour moi plus qu'un plaisir mais un bonheur de travailler. La république s'honore de telles collaborations. Sur un autre registre et d'une autre manière elles vont continuer. A bientôt et merci,

**Philippe Folliot**

## Résultats du 1<sup>er</sup> tour élections législatives (10 juin 2012)

| Inscrits          | 638  |              |
|-------------------|------|--------------|
| Abstentions       | 194  | <b>30,41</b> |
| Votants           | 444  | 69,59        |
| Blancs ou nuls    | 11   | 1,72         |
| Exprimés          | 433  | 67,87        |
| Listes            | Voix | %            |
| Houlès (DVG)      | 62   | 14,32        |
| Tressens (EXG)    | 0    | 0,00         |
| Piloz (FN)        | 61   | 14,09        |
| Gauthier (ECO)    | 1    | 0,23         |
| Ruschke (ECO)     | 0    | 0,00         |
| Gourjade (SOC)    | 121  | 27,94        |
| Carayon (UMP)     | 109  | 25,17        |
| Fauche (EXG)      | 0    | 0,00         |
| Laperrouze (ALLI) | 22   | 5,08         |
| Ricouart (VEC)    | 5    | 1,15         |
| Guerineau (FG)    | 50   | 11,55        |
| Dequidt (EXG)     | 2    | 0,46         |

## Résultats du 2<sup>ème</sup> tour élections législatives (17 juin 2012)

| Inscrits       | 638  |              |
|----------------|------|--------------|
| Abstentions    | 185  | <b>29,00</b> |
| Votants        | 453  | 71,00        |
| Blancs ou nuls | 20   | 3,13         |
| Exprimés       | 433  | 67,87        |
| Listes         | Voix | %            |
| Gourjade (PS)  | 263  | 60,74        |
| Carayon (UMP)  | 170  | 39,26        |



## LES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE

# Une gestion intégrée

**L**e temps passe, la société évolue ; de plus en plus de personnes ont recours à la crémation, ici et là, des columbariums sont élevés, les contraintes réglementaires sont toujours plus pressantes.

Bien que les occupations de terrain dans les cimetières remontent souvent très loin dans le temps, il est difficile de connaître les emplacements exacts de chaque sépulture, les défunts pouvant y être inhumés et les droits des familles qui en découlent. Ainsi, au regard de ces difficultés, il est indispensable que les communes mettent en place et tiennent à jour un plan du cimetière conforme à la réalité du terrain et les registres retraçant la situation de chaque emplacement, les personnes inhumées et les concessions qui y sont liées.

La gestion du cimetière doit être intégrée et rigoureuse. Aussi, pour se mettre aux normes, le conseil municipal a décidé de confier cette mission au Groupe Elabor.

Il était en effet indispensable de faire un état des lieux de notre cimetière, de réaliser l'inventaire des tombes, de dessiner un plan strict et précis, d'analyser les améliorations à apporter, de se projeter dans l'avenir et examiner les futurs besoins. En effet, un cimetière ne se borne pas à des emplacements et à des



*Christophe Coutout du cabinet Elabor (au centre) délivre des informations aux familles concernées par les concessions en état d'abandon.*

cercueils à l'intérieur, figés. Car rien n'est figé : les emplacements évoluent, s'agencent ; un inhumé peut transiter d'un site ou d'un emplacement à un autre, être exhumé, transféré vers un ossuaire.

Le législateur demande aux communes de garder toutes ces traces. Le Concept Cimetière du Groupe Elabor est le fruit d'une collaboration de 12 années aussi bien avec des élus ou leurs représentants (associations départementales d'élus locaux), des personnels communaux que des juristes.

Rien n'a été laissé au hasard car une erreur de gestion, une méconnaissance du terrain ou de la loi peut entraîner de lourdes conséquences pour une commune et pour ceux qui ont la charge de l'administrer.

Le groupe Elabor est donc missionné pour assister la commune dans la gestion des décès, inhumations, réductions, changements de concession, de titulaires, renouvellement et abandon des concessions, gestion des actes et événements funéraires...

Dans un premier temps, un plan

conforme a donc été élaboré et une procédure de reprise des concessions en état d'abandon a été lancée. C'est pour cela qu'un communiqué officiel a été distribué auprès de la population.

Ainsi, la reprise des concessions à l'état d'abandon permet, outre à ce que le cimetière conserve un caractère décent, de libérer de l'espace pour l'avenir mais aussi de réaménager le site conformément aux textes en vigueur, voire adapter l'aménagement aux besoins de la population dont les défunts ont été incinérés.

## Rappel historique

### Les premiers cimetières

Le culte des morts est considéré comme caractéristique de l'espèce humaine. La mise en terre des morts en des lieux dédiés est apparue très tôt dans la préhistoire, bien avant l'invention de l'écriture, avec des constructions particulières (tumulus, nécropole) pour les chefs ou les personnalités religieuses, souvent enterrés avec nombre d'objets symboliques (dont symboles de richesse). Pour cette raison, depuis l'antiquité, les tombes et les cimetières ont souvent été pillés. Le plus vieux cimetière découvert à ce jour, au nord de la Jordanie, daterait de plus de 16 500 ans. Il était composé de tombes garnies d'offrandes.

### Du Moyen Âge à nos jours

Avec le développement du christianisme, les cimetières étaient gérés par les paroisses. La plupart des cimetières étaient et restent encore souvent implantés à proximité immédiate d'un lieu de culte (églises, temples, etc.), ils sont considérés comme une terre sainte. De ce fait, les personnes excommuniées (selon les époques : les suicidés, les comédiens) n'avaient plus droit d'être enterrées au cimetière : leur corps était inhumé sans cérémonie religieuse aux portes de la ville, dans une fosse commune.

Au Moyen Âge, les corps sont ensevelis dans l'église, ou dans l'âtre qui la jouxte. Quand la place vient à manquer, celui-ci est doté d'un charnier où on entasse les ossements retirés de la terre, sur le modèle que l'on peut toujours voir à Rouen, l'Âtre Saint-Maclou.

En Europe occidentale, vers la moitié du dix-neuvième siècle, les cimetières, alors installés au chevet des églises sont progressivement désaf-



LES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE

# et rigoureuse

*Les concessions en état d'abandon dans le cimetière communal*

## La procédure de reprise

**P**our comprendre la procédure à mettre en place, il faut apprécier une des particularités de ce site, qui est une étroite imbrication entre le terrain communal et le terrain concédé (c'est-à-dire sur lequel un droit de jouissance privé a été accordé pour une certaine durée).

En effet, si l'entretien du terrain communal incombe naturellement à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé incombe, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants-droit.

Bien évidemment, cela devient difficile lorsque le concessionnaire est décédé et qu'il n'y a plus d'ayant-droit connu.

A partir de là, face au défi du temps et de ses outrages, les emplacements et monuments édifiés sur les sépultures se dégradent lentement mais sûrement, et sont assaillis par les lichens, ronces ou autres herbes folles.

Pour autant, les services municipaux ne peuvent intervenir sur les lieux concédés en terme d'entretien puisque ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune (sauf en cas de péril constaté).

Voilà le problème auquel nous sommes confrontés dans le cimetière communal : des concessions visiblement abandonnées, sou-

vent perpétuelles pour lesquelles nous n'avons plus de contact avec les familles.

En fait, la solution consiste pour les communes à mettre en œuvre la procédure de reprise légalement prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales (articles L 2223-4, L 2223-17 et 18 ; R2223-12 et suivants).

En résumé, il s'agit de constater de façon publique et incontestable, par procès verbal, que les emplacements dégradés sont bel et bien abandonnés. Au terme d'une durée comprise entre 3 et 4 ans, la commune pourra reprendre les terrains.

En début de procédure, puis durant tout son déroulement, les listes d'emplacements concernés seront consultables en mairie et en Préfecture ou Sous-Préfecture, de manière à ce que tout ayant-droit éventuel puisse être informé.

Les sépultures concernées seront également piquetées avec un panneau destiné à informer les familles et à leur permettre de se manifester.

Ainsi, durant toute la durée de la procédure, chaque famille pourra intervenir pour remettre le monument en bon état d'entretien afin d'arrêter automatiquement la procédure, sans aucune autre formalité.



*Pour garantir l'impartialité, la municipalité sera assistée tout au long de cette procédure par le groupe Elabor.*

Bien entendu, les travaux à effectuer pourront être un nettoyage approfondi ou une réelle réparation de nature à redonner durablement un aspect soigné à la sépulture ; un simple fleurissement à la Toussaint sur un monument en état délabré, ne saurait être considéré comme un acte d'entretien suffisant.

Votre équipe municipale est donc bien consciente qu'une action dans le cimetière est indispensable mais, par la même, cette

action doit respecter scrupuleusement la législation en vigueur et se dérouler dans la plus grande transparence et la plus grande neutralité.

C'est pourquoi, afin de garantir l'impartialité et la nécessaire précision juridique des différentes actions, la municipalité sera assistée tout au long de la procédure de reprise par un cabinet spécialisé en matière de restructuration de cimetières : le Groupe Elabor.

fectés. De nouveaux cimetières sont ouverts aux portes des villes ou des villages. Les épidémies de choléra et les mesures d'hygiène à leur encontre contribuent fortement à ce changement. D'autre part la progression des idées libérales renforcent ce mouvement. Des débats politiques ont lieu sur le droit des non-baptisés à être inhumés dans les cimetières publics. Progressivement le cimetière n'est plus administré par l'Église et le pouvoir religieux mais par l'autorité municipale.

En France, les cimetières sont devenus des propriétés communales où tous les habitants ont le droit d'élire sépulture. Il ne leur est pas permis d'y établir des zones confessionnelles. Les différentes confessions des défunts peuvent être manifestées par des cérémonies et des rites, et, sur les tombes par des symboles ou des inscriptions religieuses, philosophiques ou politiques.

De nos jours, et sous la pression foncière, on



*Certains emplacements sont très dégradés.*

cherche à récupérer l'espace utilisé en centre-ville par certains cimetières, et à déplacer vers l'extérieur des villes ces lieux de recueillement et de souvenir. D'autres pratiques funéraires

comme la crémation se présentent comme permettant de réduire l'emprise au sol (sur 10 m<sup>2</sup> on loge 4 à 6 cercueils, contre 200 urnes).

L'inhumation fait l'objet en France d'une réglementation très précise. Dans le cadre des pouvoirs de police du maire, en matière de salubrité publique, les agents de la police municipale sont chargés de la surveillance des opérations funéraires (exhumations, transports de corps).

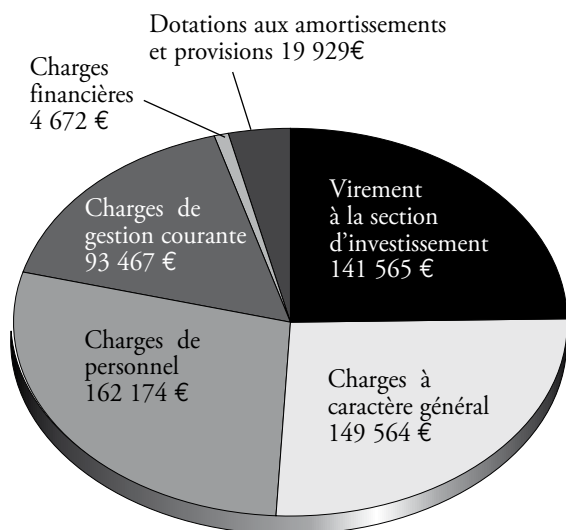
Dans les pays occidentaux, depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, les cimetières sont divisés en concessions cadastrées auxquelles on accède par des allées. Chacune est louée ou vendue à une personne ou à une famille, qui peut y construire une tombe ou un caveau. Une concession dite « à perpétuité » pouvait être donnée ou vendue à une famille, mais la perpétuité devient rare en raison du manque de place dans et autour des villes.



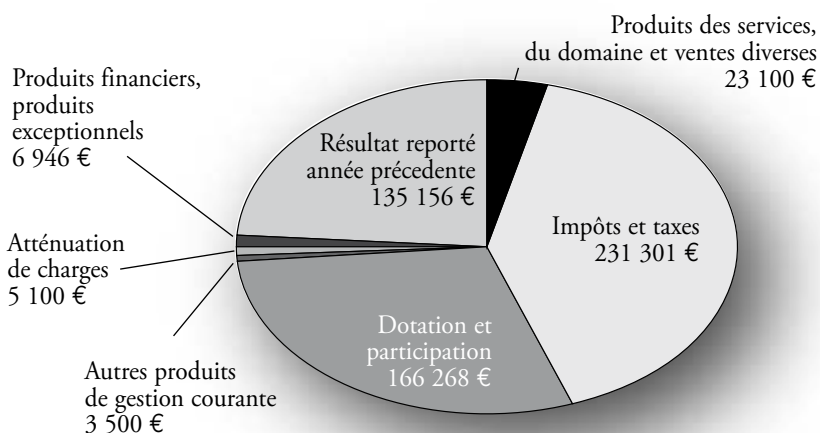
## FINANCES

### Budget de fonctionnement (571 371 €)

#### • Dépenses



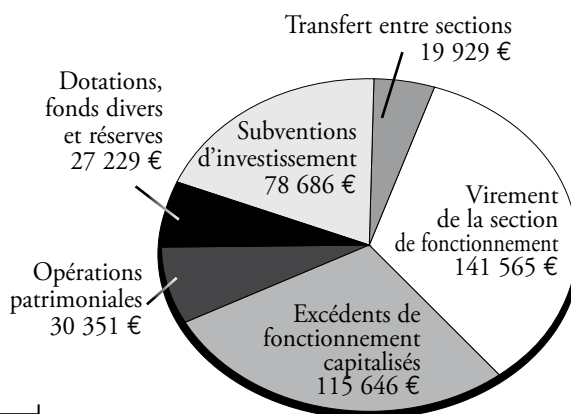
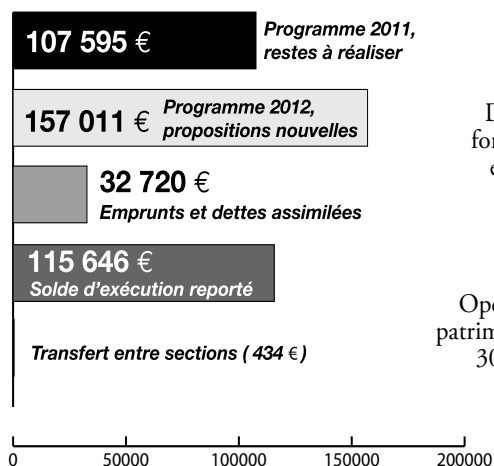
#### • Recettes



### Budget d'investissement (413 406 €)

#### • Dépenses

#### • Recettes



#### Dépenses d'équipement prévues pour 2012 (en €)

|                                       |                |
|---------------------------------------|----------------|
| Cimetière                             | 9 657          |
| Aménagements divers (plantations...)  | 7 800          |
| Mur parking municipal                 | 22 000         |
| Informatique Mairie                   | 2 493          |
| Eclairage public                      | 61 716         |
| Voirie communale                      | 89 059         |
| Toiture entrepôt communal             | 6 350          |
| Achat armoire réfrigérée              | 2 278          |
| Chemin piétonnier Las Goutos RD85     | 2 621          |
| Achat aspirateur souffleur            | 4 430          |
| Achat armoires                        | 780            |
| Achat sono portable                   | 450            |
| Etude énergétique bâtiments communaux | 4 550          |
| Etude faisabilité photovoltaïque      | 420            |
| Achat terrains                        | 5 002          |
| Aménagements salle polyvalente        | 45 000         |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>264 606</b> |

#### Autres budgets

|                                                |           |
|------------------------------------------------|-----------|
| Budget assainissement collectif                | 136 691 € |
| Exploitation                                   | 90 464 €  |
| Investissement                                 | 46 227 €  |
| Budget assainissement autonome (SPANC)         | 5 714 €   |
| Budget CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) | 2 485 €   |

#### Pas d'augmentation des taxes locales pour 2012

|                       | 2012    | RAPPEL 2011 |
|-----------------------|---------|-------------|
| Taxe d'habitation     | 11,42 % | 11,42 %     |
| Taxe foncier bâti     | 23,61 % | 23,61 %     |
| Taxe foncier non bâti | 72,09 % | 72,09 %     |

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

# Vents contraires sur le Parc



**L**a soirée du lundi 6 février 2012 a été longue et laborieuse pour les délégués de la communauté d'agglomération Castres-Mazamet (CACM) qui avaient à débattre de la nouvelle Charte du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc. D'un côté, la majorité de la CACM détenue par les élus castrois et mazamétains a demandé un amendement pour revenir sur le volet éolien et l'urbanisme. D'un autre côté, les élus de toutes les autres communes de la CACM souhaitaient voter la Charte telle qu'elle avait été présentée par la

Région et déjà adoptée par les 115 communes sur les 120 qui forment le Parc. 5 communes sur les 16 de la CACM ne font pas partie du Parc : Castres, Lagarrigue, Navès, Noailhac et Valdurenque. Toutes les autres ont adopté la Charte proposée et souhaitent rester dans le Parc, à l'exception de Mazamet qui a une position anti-éolienne très affirmée. Pourtant, le Président du Parc Naturel Régional et maire de Saint-Amans-Soult, Daniel Vialelle, a rassuré en argumentant que la Charte n'avait pas pour vocation de développer l'éolien

mais plutôt de le contenir dans des plafonds raisonnables, alors que toutes les communes qui ne sont pas dans le PNR auront le libre arbitre d'implanter autant de mâts qu'elles le veulent. En tout état de cause, pro ou anti-éoliens, il est quand même regrettable que de telles prises de positions ne puissent aboutir à un consensus qui serve l'intérêt général et que des communes attachées au label « Parc » et à toutes les opportunités que celui-ci leur octroie, s'en voient expulsées contre leur gré à cause d'une seule qui le remet en question.

## Secrétariat de Mairie :

Tél. : 05 63 74 85 22

Fax : 05 63 71 10 39

Veuillez noter que le secrétariat de mairie est désormais fermé au public le jeudi matin.

Rappel des heures d'ouverture :

|          |                               |
|----------|-------------------------------|
| Lundi    | 8h00 – 12h00<br>13h30 – 17h30 |
| Mardi    | 8h00 – 12h00<br>13h30 – 19h00 |
| Jeudi    | 13h30 – 17h30                 |
| Vendredi | 8h00 – 12h00<br>13h30 – 19h00 |

## Pensez à consulter

[www.ville-naves.fr](http://www.ville-naves.fr)



## En bref

### Travaux

C'est courant février, durant la période de grand froid que nous avons connue, que les travaux d'enfouissement de la ligne électrique ont été réalisés. Les gros pylônes en ferraille ne feront plus désormais partie du paysage !



## Petit rappel avant l'été

Avant le début de la saison estivale propice aux rencontres entre amis, aux réunions conviviales de quartier, mais aussi aux travaux dans les jardins, nous vous rappelons quelques règles élémentaires pour un été paisible et serein :  
Extrait de l'arrêté préfectoral du 5 juillet 2000 :  
Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des

appareils à moteur thermique et appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :  
du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 20h  
les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 20h  
les dimanches et jours fériés : de 10h à 12 h  
Bon été à toutes et à tous !

## REPAS : Nouveaux tarifs

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, les tarifs des repas seront les suivants :

- Cantine : enfants : 3,25 € et adultes : 4 €
- Repas à domicile : 7,38 €



>>> 27 janvier 2012

## Le Crédit Agricole remet les chèques d'aides aux associations

Une réception des responsables de l'Agence du Crédit Agricole de Saix a été organisée en présence des associations de la commune qui se sont vues remettre officiellement les chèques représentant les subventions octroyées :

- pour le club des Aînés, la somme de 1500 € a permis l'achat du défibrillateur
- le club de Pétanque a utilisé sa subvention de 700 € pour aménager son local
- la MJC a investi dans l'achat de rideaux de scène avec sa subvention de 800 €.

La mairie et les présidents des différentes associations ont remercié chaleureusement les représentants du Crédit Agricole pour leurs contributions.



>>> 29 janvier 2012

## L'année débute avec les vœux

Dorénavant destinée à l'ensemble des navessols, la présentation des vœux du Maire permet de rassembler les associations, commerçants et artisans de la commune autour des nouveaux habitants et des sportifs méritants.

Marc Cousinié a pu ainsi rappeler les derniers investissements réalisés et annoncer les projets futurs, notamment le lancement d'études de faisabilité au niveau d'installations de panneaux photovoltaïques et des études énergétiques pour les bâtiments communaux.

Les nouveaux arrivants de l'année qui ont bien voulu répondre à l'invitation ont été accueillis avec la remise d'un livret de bienvenue. Merci à Mrs et Mmes Cordomi et Dautzats des Hauts de Bel Air, à Mr Van Lancker et Mme Mohamed Dine de Galiou et à Mr Latgé de Barginac.

Les sportifs méritants de la commune ont été félicités par l'octroi de maillots et encouragés dans leur succès :

Calvin Fonvieille pour le moto-cross  
Alexandre et Antoine Coliac en BMX  
Noé Chemel en trampoline  
Rémi Sicard, Vincent Vaissière, Olivier Coubès et Myriam Teste pour la pétanque.



*L'accueil des nouveaux arrivants.*



*Marc Cousinié a encouragé les sportifs méritants de la commune.*



>>> 5 mai 2012

## Théâtre : Charivari dans le village

**L**a troupe des « Amuse-Gueules » nous a bien fait rire avec son charivari !

Dans un presbytère de campagne d'un petit village du Tarn, rien ne va plus. Le village perd peu à peu ses commerces et donc son âme. La fermeture du café, tabac, épicerie n'est pas acceptable. Le Maire et le Curé doivent réagir et trouver rapidement une solution. C'est sur Rosa, une ex-taularde, qu'ils comptent.

Les acteurs nous ont offert un spectacle haut en couleurs et en rebondissements, mêlant des affrontements aux multiples péripéties.

C'est une expression de tranches de vie actuelles ou déjà vécues dans lesquelles chacun peut se retrouver, avec un clin d'oeil sur les gens et leur générosité de cœur. Une véritable comédie sociale habitée par des personnages authentiques, drôles et touchants. La confrontation des caractères bien trempés de chacun des protagonistes génère des situations à rebondissement et des répliques irrésistibles.



>>> 23 juin 2012

## Soirée Années 60

**E**n 1981 les Cavaliers du ciel, groupe Mazamétain créé en 1961, reprennent la scène, avec de nombreuses tournées en compagnie de vieilles gloires des sixties, tel Albert Raisner, Richard Antony, Nancy Holloway, Mike Shannon, Dick Rivers. Cependant les jours se suivent et ne se ressemblent pas.

Appelés sous d'autres cieux, ils quittent la scène et font leurs adieux à leur public.

A l'âge de la retraite et en voyant les guitaristes dans leurs étuis, Gilbert Bresner (guitariste rythmique et chanteur) et Christian Fargues (guitariste solo et chanteur) décident de reformer un groupe, rencontrant Patrice Clément ex chanteur de Manhattan. Ils commencèrent quelques répétitions, un clavier Eric Fages vint étayer le répertoire.

Nos retraités sont repartis de plus belle sous le nom de Sixties Guitars. Une tournée l'été dernier dans les grands campings et plages méditerranéennes eurent un franc succès.

Les Sixties Guitars restituent, grâce aux nouvelles techniques audio le son caractéristique des Années 60. Le Rock, le Twist, le slow, et autres danses de ces années folles.

50 ans après, le groupe Sixties Guitars revient afin de rajeunir : Les Shadows, Les Spotnicks, Cliff Richard, Elvis Presley, Johnny Hallyday, Eddy Mitchel, Dick Rivers.

Les Sixties Guitars et l'irrésistible Pat Clément avec son show Elvis nous ont fait revivre des souvenirs de l'« Age tendre et Tête de Bois ».



## Questionnement sur les animations du village

**L**a commission Culture et Communication de l'équipe municipale a pour objectifs de communiquer sur les informations et activités du village, de mettre en avant notre commune et la faire connaître, ceci est fait via le site internet.

Un autre objectif est de donner accès à la culture et aux animations au sein de nos villages, vecteur de cohésion sociale, en marge de tout ce qui est proposé par nos plus grandes communes périphériques.

Nous avons essayé, tout au long des années, de vous proposer plusieurs manifestations riches et variées : la connaissance de notre grand chef d'orchestre classique Georges Prêtre, des chorales, des groupes de musique avec textes à thème, de la country, des pièces de théâtre, une soirée années 60 au terme de laquelle nous nous interrogeons.

Pour nous, c'était Navès qui s'inscrivait dans le programme national de la fête de la musique.

Nous, organisateurs, avons passé une très bonne soirée, car le groupe était excellent et nous a fait danser jusqu'à tard dans la nuit.

Malheureusement, on a attendu le public qui n'est pas venu ! (merci quand même aux quelques personnes qui ont fait le déplacement).

Il est si facile de se plaindre de son voisin auprès de la mairie, ne serait-il pas plus judicieux de participer à la vie du village pour mieux le connaître ?

Navès, village où il fait bon vivre ou village-dortoir ?

Je sais que tout le monde a de fortes obligations et sollicitations, mais prenez conscience que votre participation est essentielle à la survie du village.

Malgré ce désintéressement ressenti de la population pour nos propositions, nous vous souhaitons un bon été à toutes et à tous.

**Brigitte Baux**  
Chargée de Culture et Communication  
pour la mairie de Navès



## ÉCOLE

## A la découverte du Lot



Un point sur la fin de l'année scolaire 2011-2012 et la prochaine rentrée :

Les élèves de maternelle ont, cette année, fait deux sorties qui les ont enchantées, bien que le temps n'ait pas été au rendez-vous : une sortie à la ferme de Brametourte à Lautrec et une sortie à Castres (coche d'eau et Gourjade). Les grands, quant à eux, sont toujours très heureux de participer à la sortie de plusieurs jours. Cette année, nous sommes allés faire un tour dans le Lot où pendant 4 jours, nous avons pu visiter des lieux particuliers et chargés d'histoire : Rocamadour, Cahors, Figeac mais aussi un menhir et un dolmen, le musée Champollion, la Grotte préhistorique de Pech Merle, une chèvrerie-fromagerie et les rapaces et perroquets du Rocher des Aigles.

Fin juin, les élèves de l'école vont revoir leurs correspondants de Longuegineste : ces rencontres permettent aux élèves d'échanger avec des élèves d'âge similaire, de mettre en place des projets d'écriture commun (l'année dernière nous avons écrit un recueil de nouvelles) mais aussi et surtout de créer des liens avec d'éventuels futurs camarades de collège.

Et bien sûr, il y a toujours notre habituelle kermesse de l'école (le vendredi 29 juin) suivi du spectacle des enfants qui cette année a pour thème un voyage dans l'espace, terminé par un repas. Enfin, le 2 juillet, les enfants

participeront aux maintenant traditionnels jeux olympiques de l'école.

Pour la prochaine rentrée, un nouvel enseignant prendra ma place (*voir encadré ci-contre*), le reste de l'équipe reste inchangé : les enseignantes, Laurence Azan et Nadine Berthe, le personnel municipal, Rosy Delordre (ATSEM) et Myriam Teste, Laetitia Villajos, notre intervenante en EPS et normalement Janet Varona pour l'espagnol. Il y aura donc toujours trois classes de la PS au CM2, les activités habituelles devraient être reconduites : pique-nique de rentrée, activités sportives variées (danse, vélo piscine, jeux d'opposition, jeux de raquettes, jeux collectifs, jeux du patrimoine, gymnastique, athlétisme...), 2 spectacles FOL par classe, le loto en novembre-décembre, le spectacle de Noël suivi d'un goûter... Je vous invite à lire les informations sur le site de la mairie ou sur le panneau d'affichage de l'école pour être informé de façon plus précise de ces rendez-vous tout au long de l'année.

Je rappelle qu'un service de garderie est mis en place par la mairie de 7h30 à 8h20 le matin et de 16h30 à 18h15 le soir (se renseigner à la mairie). De plus, l'accès à la cantine est possible pour les élèves après achat de tickets à la mairie.

## Au revoir, Navès

Après 8 ans de carrière à Navès, je quitte le poste d'enseignante et de directrice de l'école de Navès pour un poste à Viviers-lès-Montagnes. Je suis arrivée à la suite d'un directeur, dynamique et professionnel, Michel Albin, qui avait laissé sa marque sur l'école par des actions et des projets divers comme l'aménagement de la BCD et de la salle informatique. J'ai pris sa suite en modifiant certains projets, en les faisant évoluer ; en partenariat avec les collègues, les parents et la mairie, nous avons réussi à en instaurer de nouveaux, par exemple, des projets sportifs divers tels que la course d'orientation, la sortie vélo, les jeux olympiques... Tout cela en complément du travail de classe quotidien bien plus essentiel. Je laisse donc ma place moi aussi à un futur enseignant, à un futur directeur qui j'en suis sûre, apportera du dynamisme et de nouveaux projets à l'école. Je dis au revoir aux personnes avec qui j'ai pu travailler tout au long de ces années (enseignantes, personnels, municipalité...), à l'ensemble des familles que j'ai pu côtoyer tout au long de ma carrière à Navès, je souhaite bon courage à mes anciens élèves, certains passent le bac cette année. Je suis certaine de revoir beaucoup d'entre vous lors des différentes festivités rythmant la vie de l'école.

**La directrice**

Nous remercions toutes les personnes qui ont aidé à plusieurs niveaux l'école. Sans eux, plusieurs projets et activités n'auraient peut-être pas vu le jour, ainsi les parents qui ont monté des activités (loto, kermesse, repas...) ou ont aidé lors des sorties (piscine, vélo...), la mairie pour son aide et son soutien. Tous ceux qui ont donné de leur temps et autres à l'école.

Nous tenons à remercier particulièrement et à féliciter Laetitia Villajos, notre intervenante en EPS, qui accouchera lors de ces vacances d'été !

Bonnes vacances à tous et à la rentrée, le 4 septembre.  
La directrice et l'équipe enseignante



## Au revoir Marie-Claire

Arrivée dans notre école en septembre 2004, comme jeune enseignante, après une année de décharge dans plusieurs écoles, Marie-Claire a su s'investir pleinement dans son rôle de directrice et d'enseignante.

C'est avec beaucoup de sérieux, de dévouement, d'implication qu'elle a impulsé de nouveaux projets (voyages, course d'orientation, olympiades, sortie vélo...).

Elle a accompagné les élèves avec beaucoup de compétences, de pédagogie durant leur fin de scolarité et les a très bien préparés au collège. Elle rejoint Viviers-les-Montagnes sur un poste d'adjointe et nous lui souhaitons une bonne poursuite dans sa carrière et de nombreuses années épanouissantes dans l'enseignement.

Marie-Claire, tu seras toujours la bienvenue à Navès, lors des différentes manifestations.

Donne-nous de temps en temps des nouvelles et merci encore pour ces huit années bien remplies.

**La municipalité, les parents, les enseignantes**

## Rappel

**Horaires de l'école :** les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h20-11h30 et 13h20-16h30

Le numéro de téléphone de l'école a changé (05-63-71-34-48).

**Inscriptions :** je rappelle qu'il faut procéder en deux étapes.

- inscription à la mairie (fournir le livret de famille ou la copie d'extrait de naissance, un justificatif de domicile, la fiche de renseignement remplie à retirer à la mairie), toute famille venant de l'extérieur de Navès devra demander l'autorisation au maire.

- admission à l'école sur rendez-vous (livret de famille, carnet de santé ou document du médecin attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge, le certificat de radiation et pour une première inscription en maternelle, un certificat du médecin de famille attestant que l'état de santé de l'enfant est compatible avec la vie en milieu scolaire.



*Pique-nique au bord du Lot*



*Dans les rues de Figeac*



*Descente des ruelles escarpées à Rocamadour*



*Pause déjeuner dans les environs de Rocamadour*



*Au parc du Rocher des Aigles à Rocamadour*



*Les élèves attentifs au centre de préhistoire du Pech Merle*



## PÉTANQUE

# Une saison riche en résultats

**A**près le succès des deux qualificatifs organisés par notre club au mois d'avril, de nombreux licenciés ont joué ou iront jouer dans les deux championnats de Midi-Pyrénées à Figeac et Tarbes.

- en championnat triplettes féminin, Christine Ramillon-Roussel, Eve Majchrzak, Hélène Praça-Vieira ont obtenu la troisième place à Cuq-Toulza mais ne sont pas sorties de poules à Figeac le 27 mai.

- en championnat triplettes « promotion », Raphaël Ruiz, Michel Ouchène, Éric Birbès, demi-finaliste du Tarn, perdront en 1/8<sup>e</sup> le même jour, même endroit que les féminines.

- le championnat doublettes masculin a vu la consécration d'Olivier Coubès et Jérôme Vayssettes à Graulhet le 6 mai ; ils sont donc champions du Tarn, qualifiés pour le championnat de France à Guéret les 23 et 24 juin, et pour le championnat de ligue à Tarbes les 1er et 2 septembre.

- le championnat triplettes mixtes à Cuq-Toulza le 20 mai nous a aussi amené de la joie, avec un temps pluvieux toute la journée, deux équipes se hissent en demi-finale et se qualifient pour la rencontre interdépartementale à Lacrouzette le 30 septembre ; il s'agit de Myriam Teste, Vincent Vitalone, Olivier Coubès et d'Odile Besombes, Daniel Cabirol, Benoît Puginier.

- le championnat triplettes vétérans : nos champions du Tarn

2011, Daniel Cabirol, Gérard Briol, Pierre Balester ont failli récidiver puisqu'ils sont devenus vice-champions du Tarn contre une équipe Labouriatte-Castres ; ils sont donc qualifiés pour la ligue à Tarbes les 1er et 2 septembre.\*

- Coupe du Tarn : Navès s'est fait battre par St-Sulpice en quart de finale.

- Coupe de France : notre équipe composée de sept licenciés a passé plusieurs tours au niveau du Tarn et s'est qualifiée pour disputer le premier tour régional. Un grand bravo à tous ces licenciés, surtout à nos champions du Tarn qui nous font vibrer toute la saison.

Championnat doublettes vétérans les 21/06 à Saint-Juéry : l'équipe Daniel Cabirol-Pierre Balester devient championne du Tarn avec au départ environ 170 équipes face à Brégegère-Garcia de la pétanque labruguiéroise.

Championnat de France à Guéret les 23 et 24 juin : avec au départ 128 équipes toutes championnes de leur département ou leur région, Olivier Coubès-Jérôme Vayssette sortent vainqueurs de leur poule face aux champions des Pyrénées Atlantiques et les champions de la ligue Bretagne à 11 chaque fois.

Invités à jouer dans les cadres d'honneur, entourés par des tribunes bondées, ils se font battre à 7 par le champion de la région d'Auvergne.



*Champions du Tarn doublette*



*Les vétérans vice-champions*

## AÎNÉS

# Belle réussite pour le voyage en Espagne

**L'**été arrive, la saison 2011-2012 se termine et chacun de nous va prendre les vacances de son choix.

Le club cette année encore se porte très bien et compte de nouveaux effectifs.

Nos activités ont toujours le même succès.

Après le loto réussi, nous nous sommes retrouvés à 50 au lycée hôtelier de Mazamet pour un repas festif et apprécié par tous les participants. Beaucoup d'entre nous ne connaissaient pas cette école et ont été agréablement surpris par la qualité du repas et du service.

Fin mai, le traditionnel voyage a regroupé 33 personnes durant cinq jours en Espagne. Ce voyage restera dans nos mémoires grâce à l'accueil qui nous a été réservé et l'ambiance bon enfant qui a régné tout au long du séjour. Tout cela avec la complicité du guide Tony, sa jovialité et ses bonnes blagues qui nous ont enchantés. Toute l'équipe a bien joué le jeu et chacun à sa manière a apporté sa touche personnelle, ce qui nous fait dire une seule chose « Belle réussite ».

Nous vous souhaitons de bonnes vacances à tous et rendez-vous pour la reprise le 13 septembre 2012.

**La présidente**





MJC

# Une fin d'année dans la bonne humeur

**A**u terme de ces dix mois passés, le mois de juin est le moment d'un premier bilan avant l'assemblée générale qui aura lieu à la mi septembre. C'est un avant goût succinct que je vais vous présenter.

La gymnastique a eu 30 adhérents qui ont participé à des exercices pour garder la forme en musique et dans la bonne humeur grâce à divers accessoires.

Le badminton a toujours autant de monde que l'année précédente. Environ une quarantaine d'adhérents avec une participation assidue des nouveaux arrivants qui se sont entraînés dans une bonne ambiance. Les résultats sont excellents en UFOLEP. Marielle Estieu est championne du Tarn en double avec Angélique Cabanès et championne du Tarn en double avec Michel Viala, qui est également champion du Tarn en double homme. Félicitations à eux tous. Lors de différents tournois, il y a toujours eu une équipe en finale. Cinq joueurs ont fait le voyage à Houllate dans le département 14 pour le rassemblement national de badminton et ils ont terminé à la 11ème place sur 18. Pour les plus jeunes, après deux années de gloire, cela a été la chute libre. Ils vont se ressaisir et l'année prochaine sera meilleure. Félicitations à tous les joueurs.

La danse de salon s'est toujours déroulée dans une ambiance très conviviale avec cependant



*Danses occitanes*

un manque de participants, on espère et on attend donc plus de couples à la rentrée.

Cela fait maintenant huit ans que l'atelier de danse traditionnelle a vu le jour, animé par Marie-Claude Chappert. Au fil des années, le nombre d'adhérents n'a fait qu'augmenter et ce sont maintenant une cinquantaine de personnes qui se retrouvent tous les quinze jours, le lundi soir dans une ambiance décontractée, joviale et sympathique pour danser des scottishes, bourrées, cercles, sardanes... Les musiciens de l'école de musique du Tarn viennent une fois par mois pour

apporter leur participation. La reprise se fera le lundi 10 septembre.

La randonnée s'achève avec un week-end dans les Pyrénées. Dans l'année, il y a eu plusieurs sorties, raquettes en janvier à Gèdre, St-Jean Del-Frech, le Carboneral, Roquefère dans l'Aude ou le Roc du Montalet à Lacau. C'est en moyenne onze personnes qui participent à cette activité.

Pour la musique, quatre groupes se partagent le local de répétition (Razpop, Nellies Hole Sons, Run Fiat et Cocktails) dont trois ont donné quelques concerts durant l'année, notamment Cocktails

qui était présent au festival ACTHEA d'Albi. Le concert organisé au profit de la MJC a semble t-il été apprécié par les auditeurs. Une bonne expérience à renouveler en automne.

Pour le volley, le bilan de la saison est satisfaisant ; en effet l'équipe termine en milieu de tableau du championnat open UFOLEP. Pour la coupe du Tarn, l'équipe a perdu en demi-finale. En ce qui concerne l'année à venir, les plus grandes incertitudes sont à prévoir au vu de l'effectif qui va être sévèrement amputé avec le départ de joueuses pour des raisons d'étude ou de santé. De ce fait si vous savez jouer au volley, vous serez les bienvenues, cela se passe dans une très bonne ambiance.

Quant au foot, après un début de saison un peu difficile mais avec toujours une bonne ambiance, l'équipe termine huitième et repart pour la prochaine saison avec de meilleurs augures. Toujours à la recherche de dirigeant bénévole motivé comme toutes les activités.

Je remercie tous les habitants du village pour leur générosité lors de la vente de fleurs en collaboration avec l'école.

Au nom de la présidente et du bureau, je vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous pour l'assemblée générale qui aura lieu mi septembre



*Sortie en raquette dans la bonne humeur*

**La directrice  
Patricia Pauthe**



# Des bords du Thoré au tertre de la Serre

L'actualité locale braque ses projecteurs sur le cimetière (voir p 3 et 4), lieux de mémoire par excellence, même si le temps a tôt fait de remplacer les croix de bois par d'autres en granit et par effriter le sépulcre le plus solide pour au final que la mémoire des hommes ne se résume qu'à quelques lignes sur un registre.

### Nouvelle église et nouveau cimetière

Dans son histoire Navès a connu deux cimetières paroissiaux. Le premier depuis le milieu du XIII<sup>ème</sup> siècle jusque dans les années 1850 joignait l'église, sur les bords du Thoré, à côté du château de Navès. Il demeure de ce temps une pierre tombale accolée au mur de la vieille mesure, près de la porte où l'on pouvait encore y déchiffrer, gravé en capitales d'imprimerie : ici repose le corps... la suite étant devenue illisible.

Le cimetière actuel s'est implanté sur le « tertre de la serre » en même temps que l'église au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. A ses débuts, il était de taille bien plus réduite et formait un carré de 24 mètres de côté avec l'entrée de vers l'église. Il a été agrandi successivement dans les années 1880 (la surface a été doublée) et à la fin des années 1970. Le seul témoin qui semble avoir accompagné cette translation de la moitié du XIX<sup>ème</sup> et qui subsiste de l'ancienne nécropole est peut être la grosse croix de pierre plantée au centre du cimetière actuel. Elle paraît de facture XVII<sup>ème</sup> et présente des similitudes avec la croix d'en Ferrier, près de l'épicerie Pouzenc.

### Un cahier des charges précis pour le nouveau cimetière

Ce changement de site qui s'est opéré en même temps que la construction d'une nouvelle église en un lieu plus central de la commune a donné lieu à quelques rapports et enquêtes qui apportent quelques précisions intéressantes. Notamment la présence de dalles avec inscriptions dans l'église délaissée qui confirme la présence d'inhumations à l'intérieur du sanctuaire comme celle de Passebosc Jean, voiturier de la Tour de Salepieussou, enseveli en septembre 1694 dans l'église de Navès. Par ailleurs le cahier des charges approuvé par le Préfet du Tarn



Pierre tombale, vestige de l'ancienne église

en avril 1840 précise et impose expressément au futur acquéreur que « le cimetière restera fermé sans qu'il puisse y être fait aucune culture pendant l'espace de 5 ans, à l'expiration de ce délai, des semences ou plantations pourront y être faites mais en évitant toute fouille ou fondation jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné ».

Pour l'implantation du futur cimetière, la qualité du terrain est prise en compte comme le détaille l'architecte Barthe en décembre 1837 dans son rapport au sous préfet avec la question de savoir s'il y « aurait pour le cimetière un emplacement présentant assez de facilité pour donner aux fosses la profondeur de 1,50 m à 2 m exigé par l'art. 4 du décret du 23 prairial (12 juin 1804). »

• « Nous avons fait procéder aux fouilles demandées sur quatre points du terrain dont il s'agit, elles ont atteint 2 mètres de profondeur et il résulte de nos observations :

- 1° que le terrain est susceptible de culture puis qu'il est en tout semblable aux terrains cultivés qui le touchent immédiatement savoir : à l'est une vigne très vigoureuse appartenant à Mr Bouffard ; au midi et au couchant un champs de M. de Juge où nous avons remarqué du maïs et du chaume dont les tiges sont très nombreuses ; au nord un bois de belle apparence. La terre végétale que nous avons mesurée a une épaisseur de trente centimètres.

(...)

- 3° enfin que les fossés pour le cimetière pourront être creusés à la profondeur exigée par les règlements puisque ce travail a été fait sous nos yeux avec la plus grande facilité jusqu'à la profondeur de deux mètres. »

### Stèles, croix et sarcophages

Si l'on considère le cimetière aujourd'hui ou tel qu'il l'était ces dernières décennies, on peut dresser une catégorisation sommaire des inhumations :

- la tombe avec son périmètre plus ou moins bien délimité et marquée d'une stèle, croix, pouvant porter une inscription gravée ou peinte.
- la pierre tombale accompagnée ou non de croix – en pierre de Navès, plus récemment en granit. On peut en remarquer encore réalisées en forme de sarcophage ou possédant une colonne qui pourrait puiser dans des références antiques.
- les tombeaux, véritable petit édifice, en pierre de Navès, granit ou marbre.
- un ossuaire réalisé il y a quelques années.

Il faut noter que les sépultures des morts pour la France sont disséminées ça et là et que le carré « réservé » aux sépultures des enfants, reconnaissables avec leurs petits anges en terre cuite à disparu.

### Mises à l'écart et enterrements quasi-clandestins

Rassemblement symbolique de la population, le cimetière est initialement soutenu par une démarche de foi, et a pu impliquer une exclusion de ceux qui ne la partageait pas et qui ont été condamnés à ensevelir les restes des leurs dans un champs, en lisière de parc ou de jardin, à proximité de la demeure familiale. J'avais évoqué, il y a plusieurs années dans le bulletin municipal, une tradition orale qui nous indiquait la présence de deux lointaines inhumations à quelques pas du repas familial pris à l'ombre des ormes majestueux du côté de Galey.

Les textes ont tout de même conservé la trace de pareille mise à l'écart de l'enclos sacré à l'instar d'une simple mention pour la dame de Puechbertou enterrée au bord d'un champs ou de manière plus détaillée comme les deux cas suivants :

Le 29 juillet 1710, Rollac curé de St Affrique note en marge du registre paroissial le décès d'Esther de Mordaigne « veuve de Me Henri de Bouffard de Madiane décédée hier sur le soir a été enterrée auprès de sa maison suivant le rapport qui nous en a été fait par le nommé Lagarde Me tailleur de pierre du masage de Galiou,

Barthélémy Montaud métayer de Tourène Haut appartenant à Mr de Madiane et Antoine Alquier sur le refus que nous avons fait à Mr de Bissol de Tourène d'enterrer lad défunte au cimetière. »

Marthe de Lacger fille de Marc Antoine de Lacger, seigneur de Navès, et épouse de Pierre Gabriel Léonard de Latour, meurt le 8 septembre 1777, à 48 ans et le pasteur André Jeanbon le consigne dans le registre réformé.

Son frère, Lacger, raconte dans son livre de raison un enterrement quasi clandestin :

« Le mardi neuf (septembre 1777) à 4 heures du matin ou environ on l'a enterrée du côté d'outa la maison de la tour. Mr de Juges et Mr de Palevilles gardes du corps du roy accompagnaient le corps ; avant de l'enterrer on écrivit à Mr le curé de St Afrique pour savoir s'il voulait l'enterrer il répondit que non, on envoya la lettre dudit curé à Castres à Mr le Juge pour qu'il donat une attestation comme ma sœur était morte. »

Les notables protestants choisissent – dès qu'ils le peuvent une inhumation « délocalisée » à Castres où ils ont d'ailleurs souvent leur résidence habituelle au XIX<sup>ème</sup>, au cimetière protestant sur le plateau St Roch. Seuls, les Lacger, conservent une inhumation dans leur cimetière familial au bord du Thoré, à proximité du château.

### Le premier protestant entre au cimetière

Il faut attendre 1963 et Henriette de Juge Montespieu qui est le premier grand notable protestant à être enterrée au cimetière de Navès. Un cérémonial d'un autre âge avec deux bœufs blancs tirant le charroi mortuaire conduisent la descendante des derniers seigneurs de Montespieu de son château au cimetière en empruntant la grande route départementale.

Actuellement, avec ses cyprès et son magnifique cèdre le cimetière de Navès conserve une quiétude et une certaine poésie préservant quelques traces du passé qui rappellent à chacun la brièveté de la vie et la permanence de la communauté villageoise désormais dépourvue d'exclusion et où j'ose croire qu'un passant pourrait se dire : j'aimerais reposer ici !

Alain Pauthe



**JEUDI 16 AOÛT****21h**

Concours de belote

**VENDREDI 17 AOÛT****22h30**

Concert avec Kawa

**SAMEDI 18 AOÛT****14h30** Concours de pétanque en triplette mixte**22h30** Concert avec le groupe Manhattan**DIMANCHE 19 AOÛT****7h00**

Vide-grenier

**10h30** Messe en musique**12h00** Apéritif en musique**17h30** Initiation à la danse Country  
avec les Rusty Legs**19h00** Apéritif en musique**20h30** « Assiette du cowboy »**22h30** Concert avec les Rusty Legs**LUNDI 20 AOÛT****19h30** Grande Fabounade**22h30** Bal avec l'orchestre Didier Laurent

## LE MOT DU COMITÉ DES FÊTES

Comme chaque année les beaux jours nous annoncent l'arrivée de la fête annuelle.

Le Comité des Fêtes se prépare à une nouvelle édition pour cette année 2012 qui comptera à nouveau 5 jours de festivités.

Nous avons démarré l'année par un renouvellement de la soirée « Cabaret » animée par les « 2 Enchanteurs » au début du mois d'avril, nous remercions les personnes qui ont participé au bon déroulement de cette soirée et c'est grâce à elles que l'ambiance était présente.

Nous avons également organisé un bal avec le groupe « Manhattan » sur la fin du mois d'avril et là aussi vous avez su être au rendez-vous comme à chaque fois.

Nous tenons à remercier toutes ces personnes qui de près ou de loin participent à la vie associative du village tant du côté organisateur que du côté participant.

La fête 2012 aura lieu du jeudi 16 au lundi 20 août. Avec entre autre, le concours de belote qui chaque année attire de plus en plus de participants (jeudi 16).

Le vendredi 17 août nous vous proposons un concert avec le groupe « Kawa ». Le samedi après-midi aura lieu le concours de

pétanque en triplette mixte et nous continuerons la soirée avec le concert du groupe « Manhattan ». La journée du dimanche sera rythmée par le vide-grenier, les apéritifs en musique et à partir de 18h00 l'initiation à la danse Country avec le groupe des « Rusty Legs », groupe qui animera également une partie de la soirée. Nous vous proposerons également la possibilité de vous restaurer sur place le dimanche soir. Le lundi, la traditionnelle Fabounade animée par l'orchestre Didier Laurent clôturera 5 jours de fête.

L'assemblée générale se déroulera en septembre et nous en profiterons pour faire le bilan de cette fête annuelle 2012. On se retrouvera autour d'un repas pour refaire la fête.

Je vous rappelle que les portes du Comité des Fêtes sont ouvertes à toutes personnes voulant s'investir dans la vie associative et festive de notre village. Toutes nos réunions sont affichées à l'épicerie Pouzenc et sur les panneaux d'affichage de la commune. N'hésitez pas à venir, participer, amener vos idées.

**Festivement,  
Le Comité des Fêtes**

## ESCALE BIEN ÊTRE

### DÉTENTE ET RELAXATION

*Escale pierres chaudes**Escale détente**Escale tonique**Douceur orientale visage**Liftant visage**Escale en Orient**Escale découverte*

ALEXANDRA AZAM  
10 LAS GOUTOS - 81710 NAVÈS  
**06 34 01 53 24**



<http://escalebienetre.pagesperso-orange.fr/Index.html>





# PROXi

SERVICE

**Des solutions pour vous faciliter les courses au quotidien**

## **Nos horaires**

du Lundi au Vendredi  
de **6h30 à 19h30 non stop**

le samedi de **7h30 à 19h30 non stop**

le Dimanche  
de **7h30 à 12h30 et de 17h30 à 19h30**

## **Nos services**

- Dépôt de pain
- Tabac - Presse
- Produits frais
- Fruits & Légumes
- Cartes téléphoniques

Annie et Alain - Bel Air - **81710 NAVÈS** - Tél. : 05 63 74 85 28

# **GARAGE Mfpla**

**IVECO & SOGEDEP**



**AUTO - POIDS LOURDS - BUS**  
**TP - AGRICOLE**

**GRUE DE MANUTENTION ET FORESTIÈRE**  
**HYDRAULIQUE - ET FLÉXIBLE**

**Montespieu - 81710 NAVÈS**

**Tél. 05 63 37 59 34**

**Port. 06 98 54 55 11**

**Fax 09 70 61 01 77**